L'ECHO DE MANITOBA.

JEUDI, MARS 23, 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. H. d'HELLENCOURT, REDACTEUR.

Considerations

SUR LA POLITIQUE.

[Etude lue par M. H. d'Hellencourt, devant l'Association Libérale Française de Winnipeg].

Monsieur le Président,

Messieurs,

Vous m'avez fait l'honneur, auquel je suis profondément sensible, de m'inviter à vous adresser la parole; je ne saurais avoir l'intention de vous faire un discours, ni de profiter de l'occasion pour essayer de déployer une éloquence, d'ailleurs hors de ma compétence; je n'aurais d'autre prétention que celle d'étudier avec vous des questions qui nous intéressent tous, et de soumettre à vos réflexions quelques idées qui m'ont paru dignes de fixer votre attention.

Messieurs, j'ai souvent remarqué, et beaucoup d'entre vous ont certainement fait la même observation, que les choses dont on parlait le plus étaient généralement celles que l'on connaissait le moins; il semblerait qu'à force de passer de bouches en bouches, les idées finissent par se déformer; qu'à force de généralité elles deviennent, nébuleuses, vagues, elles rentrent dans la catégorie de ces substances que les chimistes définissent comme incolores et inodores.

Prenez par exemple la politique.

Voilà un mot qui défraye bien des conversations, qu'on emploie à tout propos, qu'on sert à toutes les sauces, et pourtant, s'il fallait, à la plupart de ceux qui l'emploient le plus journellement, demander une définition exacte de ce qu'il représente, je suis prêt à parier que pas un ne s'accorderait pour en donner une définition identique.

Tous ici, nous sommes convaincus de la nécessité de la politique, de son utilité; notre présence dans cette association n'a pas d'autre signification, mais pourrions-nous également affirmer que tous, nous avons la même *conception* sur la Politique; que tous, nous envisageons de la même manière, sa raison d'être, ses moyens, son but?

Il est permis d'en douter, Messieurs, et pourtant vous conviendrez, je crois, sans difficulté que, lorsqu'on entreprend en commun un ouvrage, la condition première, indispensable, la meilleure et la seule garantie de succès c'est de savoir exactement ce que l'on veut.

J'ai donc pensé qu'il serait bon, qu'il serait profitable d'examiner ensemble ce que c'est que la Politique et pour cela d'étudier sa raison d'être, son histoire, son but, ses moyens d'action et pour terminer enfin, de donner une consécration utile à cette étude en dégageant, des observations ainsi obtenues les conséquences qu'elles comportent.

Messieurs, la plupart des malentendus qui surgissent entre les hommes proviennent presque toujours de la mauvaise interprétation qu'ils font des mots.

Les mots, chacun les entend à sa façon, suivant ses goûts, d'après ses connaissances; ce sont des étiquettes qui changent de couleur suivant les yeux qui les déchiffrent.

L'histoire de la tour de Babel est une allégorie toujours exacte des dangers auxquels sont exposés les hommes dans leurs travaux en commun; ils cessent de se comprendre et commencent à se haïr, dès qu'ils n'attribuent plus aux mêmes mots la même signification.

Or, l'ignorance, l'intérêt, l'ambition, ont pour résultat de défigurer les mots, si bien que ces mots qui devaient primitivement évoquer les plus nobles idées, jettent à leur tour sur ces idées le discrédit qui les entoure eux-mêmes.

La Politique, qui en soi, est une belle et grande chose a subi ainsi, la disgrâce qui s'attache aux fautes de ceux qui sous le convert de ce mot n'ont eu en vue que l'intérêt personnel, et le peuple trompé s'est vengé en couvrant de mépris la Politique.

Il n'est pas rare en effet d'entendre des gens qui affectent de dédaigner la Politique et ceux qui la font.

Combien de fois n'avez-vous pas entendu des exclamations de ce genre:

"Tout ça c'est de la Politique, je men moque........," ou bien "cela ne m'intéresse pas!"

Certains écrivains, quelques journalistes même croient mériter le ciel (chose bien difficile, dit-on, pour un journaliste) en traitant avec le plus profond mépris la Politique ou les choses de la Politique.

Hélas! Messieurs, il faut bien l'avouer, ces gens-là ont des excuses pour motiver leur opinion.

Leur tort, toutefois, est de rendre la Politique responsable des fautes de ceux qui l'ont compromise par leur ambition; leur tort est de ne pas savoir faire la distinction entre l'institution elle-même et ceux qui prétendent la diriger.

Là est l'erreur; erreur trop fréquente parmi les hommes qui la plupart du temps aiment ou haïssent, louent ou dénigrent sans avoir raisonné leur amour ou leur haine; qui subissent l'impulsion irraisonnée du sentiment, qui jugent et condamnent sur l'apparence.

La plupart de ces hommes ressemblent à cet Anglais qui, voyageant sur le continent, vit à son arrivée à Calais, une femme rousse, et se hâta aussitôt d'écrire sur son carnet:

"En France toutes les femmes sont rousses."

Pour certaines gens, Messieurs, la Politique est toujours une chose mauvaise parce qu'elles la jugent sur un échantillon unique qui leur a déplu.

A moins encore que leur conviction ne soit basée sur la réflexion d'un voisin qui passe pour le gros bonnet de la place.

Pour nous, Messieurs, nous savons bien que la Politique est étrangère aux crimes qu'on lui reproche.

Le fruit savoureux dans lequel, en certaines contrées, se cache certain serpent pour mieux atteindre sa proie, est-il discrédité par la ruse du reptile; en est-il moins savoureux, moins désirable!

Mais notre conviction ne suffit pas; il convient d'étudier comment nous pourrons, à l'avenir, mettre la Politique à l'abri des reproches des gens superficielles ou mal intentionnées; et pour cela, c'est-à-dire, pour affirmer la nécessité et la véritable grandeur de la Politique, il nous suffira de définir exactement ce que veut dire ce mot, ce qu'est la chose elle-même.

La Politique c'est l'étude et la pratique des droits, des devoirs et des intérêts qu'ont les individus, vivant en société, soit vis-à-vis d'eux-mêmes, soit vis-à-vis de leur société: de telle façon, que chaque personne jouisse de toutes ses libertés compatibles avec celles de ses concitoyens, et que la société concoure au bien-être individuel.

En un mot, Messieurs, la Politique c'est la règlementation de la société, elle existe et s'impose partout où l'homme vit en commun, c'est-à-dire depuis toute éternité; seuls, peut-être, Adam et Eve, depuis la création du monde, en ont ignoré le besoin.

En réalité les peuples primitifs, pasteurs nomades qui, dans les plaines de la Chaldée ou de Mésopotamie, faisaient paître leurs immenses troupeaux, n'eurent guère besoin que des rudiments de la Politique.

Constitués en tribus qui n'étaient, la plupart du temps, que le groupement des individus de la même famille, l'aïeul, comme chef suprême de famille, exerçait l'autorité paternelle, gérait et possédait le troupeau qui constituait la richesse commune.

Mais peu à peu, la nécessité de se partager les parcours, la fréquence des alliances matrimoniales entre tribus voisines, désagrégèrent ces groupements familiaux; la multiplicité des intérêts fit naître l'antagonisme, donna lieu à des luttes dont le résultat fut de faire sentir la nécessité de groupements d'un nouveau genre et de ce groupement nouveau naquirent les peuples et les empires.

Alors à l'autorité patriarcale du plus ancien se substitua celle de chefs élus.

L'œuf était pondu dans lequel se trouvait en germe le despotisme sous toutes ses formes; il ne restait plus aux passions humaines qu'à le couver pour en faire éclore les Pharaons, les Sardanapales et les Satrapes.

Ainsi donc, Messieurs, dès la formation de la société primitive se manifeste la nécessité de la Politique, parce que dès qu'ils furent réunis en société les hommes s'aperçurent que pour contrebalancer et neutraliser les égoïsmes individuels, pour maintenir l'équilibre entre tant d'intérêts divers, pour assurer le fonctionnement normal de l'association; pour fixer en un mot l'avenir de la société, il était de toute nécessité de prescrire un ensemble de règles et de mesures.

C'est là toute la *Politique.*

La nécessité de cette règlementation date surtout du jour où se fondèrent les villes; dès que les agglomérations humaines se concentrèrent en des cités, il fallut bien définir les droits et les devoirs de chacun, régler les rapports des individus entre eux et vis-à-vis de la communauté, confier à un représentant la gérance des bien communs, comme aussi la défense des droits particuliers, de façon à établir l'union, l'harmonie, et de diriger les efforts de chacun vers la prospérité commune.

(*A suivre*).

COMMUNICATION.

St-Claude, le 18 mars, 1899.

Monsieur le Rédacteur de L'ÉCHO DE MANITOBA,

Le plébiscite pour la prohibition du whisky dans la municipalité de Dufferin, qui doit avoir lieu le 28 de ce mois, ramène sur le tapis une question qui a été débattue avec animation l'été dernier.

Comme elle est tout à fait locale, et que, à part les deux journaux anglais de Carman qui sont d'ailleurs favorables au projet, le reste de la presse restera probablement muet, je prends la liberté, M. le Rédacteur, de vous demander un petit espace dans votre estimable journal espérant que vous ne refuserez pas ceci pour vos lecteurs de langue française qui sont nombreux dans cette municipalité. En agissant de la sorte, vous aiderez au triomphe de la justice et de la liberté.

Le plébiscite en question a été accordé sur l'envoi au conseil de la municipalité, d'une pétition rédigée et signée presque exclusivement de tempérents, or, cette secte défend à ses adhérents l'usage des boissons alcooliques, du tabac et bien d'autres mesures qu'il serait trop long d'énumérer ici; ceci est ridicule et la presse anglaise aurait certainement beaucoup plus de mérite à travailler à l'affranchissement de ces abus que de décrier la France et les peuples latins.

Je me garderai bien de les suivre dans cette besogne indigne d'un homme sensé si leur but n'attaquait pas notre liberté.

En effet, qui nous assure que, advenant que le conseil municipal ne leur accorde pas ce qu'ils demandent, ils s'arrêteront là, au lendemain de leur triomphe ne recommenceront-ils pas leurs tracasseries en essayant d'empêcher les autres, d'user et de faire ce que leur défend leur religion?

Si l'on veut détourner le cours d'une rivière, on ne commence point les travaux à l'embouchure, mais à la source; de même ne serait-il pas prudent d'enrayer la marche des tempérents dès ces débuts et de suivre le noble exemple que nous a donné la province de Québec le 29 septembre dernier?

Tout homme sensé et ami de la liberté se fera, je n'en doute pas, un devoir de voter pour la vente libre des boissons alcooliques. Pour nous, en agissant de la sorte, nous donnerons un cruel démenti à ceux qui ne cessent de vomir les insultes les plus grossières contre tout ce qui est français ou catholique.

On nous traite, suivant les circonstances, de révolutionnaires, d'esclaves superstitieux, fanatiques, devots, mais si nous regardons dans les rangs de nos calomniateurs, nous voyons que même les règlements de leurs religions sont impuissants à les empêcher de tomber au-dessous des animaux.

Si un animal est lâché en liberté, son instinct lui fait voir que son appétit étant rassasié il doit s'arrêter; est-ce que les hommes, qui se disent raisonnables, ne peuvent dominer leurs passions? s'imaginent-ils que si une loi défendant la vente des boissons était votée, ils seront corrigés? non, leurs passions n'en seront que plus violentes et on les verra aller se cacher *dans les écuries,* (on les a déjà vus) absorber les liqueurs qui leur auront été vendues en fraude. Qui est-ce qui supportera le déficit que ne manquera pas de créer une telle mesure? *ce sera tous les contribuables,* même ceux qui auront voté contre cette mesure.

N'est-ce pas là une atteinte à la liberté individuelle? c'est plus, c'est de la tyrannie. Ne faut-il pas être superstitieux, fanatiques et faux dévots, et vouloir par-dessus le marché rétablir une sorte d'esclavagisme, pour oser prétendre imposer une mesure aussi vexatoire?

Espérons que ce plébiscite ne sera pas favorable aux tempérents. Si cependant il leur était favorable, il nous resterait encore l'espoir que nos consellers n'adopteraient pas une telle mesure; en tout cas il serait du devoir de nos deux conseillers qui sont élus par des places de langue et d'origine françaises de voter contre cette mesure; ils prouveraient ainsi qu'ils sont des hommes et qu'ils n'ont pas besoin d'une loi pour les empêcher de boire.

Il est à désirer que le 28 mars prochain, tous les électeurs de St-Claude, Fannystelle et St-Daniel affirmeront, par un vote négatif, leurs libertés.

J'ai l'honneur d'être, M. le Rédacteur,

Votre très dévoué,

V. G. DAREL.